

L'origine de l'eau



Votre réseau est alimenté en eau potable par le puits de FARGES situé sur la commune de : FARGES LES MACON.
Celui-ci est protégé par déclaration d'utilité publique (arrêté préfectoral du 28 avril 2011).

LE CONTRÔLE SANITAIRE

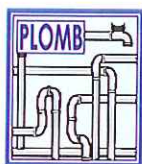


Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne.
Pour 2012, ce bilan est établi à partir de 15 analyses effectuées à la station de production et sur le réseau de distribution.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laisser couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, faites le entretenir régulièrement. La dureté idéale de l'eau du robinet est comprise entre 10°F et 15°F

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'A.R.S. peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements

Délégation territoriale de Saône et Loire de l'ARS Bourgogne

Tél : 03.85.21.67.26/22

Ou

www.eaupotable.sante.gouv.fr

Ou

Votre distributeur (Voir coordonnées sur votre facture)

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Réseau de : HAUT MACONNAIS-FARGES

Exploité par : LYONNAISE DES EAUX - Centre de Charnay

RÉSULTATS D'ANALYSES 2012

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de distribution.

Eau de bonne qualité microbiologique

DURETÉ (ou TH)

Elle représente la quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à : 35,6 degrés français.
Il s'agit d'une eau très dure

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Maxi mesuré : <0,1 µg/l - Pas de traces détectées

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à : 32,8 mg/l (max : 34,7 mg/l)

pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée l'eau peut entartrer les canalisations. Si le pH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de : 7,25

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si vous constatez une saveur ou une couleur inhabituelle de l'eau du robinet il est conseillé d'en avertir votre distributeur.

CONCLUSIONS

Eau de bonne qualité microbiologique

Les paramètres physicochimiques analysés sont conformes aux normes en vigueur. La teneur en Nitrates est assez élevée mais reste inférieure à la limite réglementaire (50 mg/l).